



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090795

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/06/2025 13H22 C:005360 I:39121
V/REF : 1016353
V/Email reçu le Mercredi 25/06/2025 a 13H22

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01059
IMMEUBLE : LES ARRAVONS -1059
580, CHEMIN DES ARRAVONS
69510 THURINS

Vaulx en Velin, le 16 Septembre 2025

Référence Marché: M_230809003-1
LOCALISATION : ALLEE N°580 ARRAVONS-LOGEMENT DE M.RIVIERE-RDC-TEL:06 32825570
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT D'UNE MANIVELLE
Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 02/07 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR RIVIERE AU RDC
REMPLACEMENT MANIVELLE VOLET ROULANT CHAMBRE
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

LE 24/07 A 15H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR RIVIERE AU REZ DE CHAUSSEE
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QUE LE PROBLEME PROVIENT DU TREUIL
QUI EST HORS SERVICE
- DEBLOCAGE DU VOLET ROULANT A MI-HAUTEUR DANS L'ATTENTE DU REMPLACEMENT
DU TREUIL

LE 02/09 A 08H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR RIVIERE AU REZ DE CHAUSSEE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TREUIL ET REFIXATION DES EMBOUTS D'AXE
GRAISSAGE DE L'ENSEMBLE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 02/09/25 a 17H31 Mme D. CHAMBLAS

DT LGESTION Email envoyé le 25/07/25 a 08H56 Mme D. CHAMBLAS

PREVOIR LE REMPLACEMENT DU TREUIL HORS SERVICE
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DT LCOMPTER Email envoyé le 02/07/25 a 19H43 Mme D. CHAMBLAS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090795

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Suite a donner : OUI. Le 24/07/2025 a 15:47

Suite a donner : OUI. Le 20/08/2025 a 17:18

Suite a donner : OUI. Le 02/09/2025 a 09:56

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	3	56,48	56,48	
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	3	71,89	71,89	
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	5	66,75	66,75	
1,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle	9	92,43	92,43	
TOTAL H.T.				287,55	
T.V.A. a 10,00%				28,75	
TOTAL T.T.C.En EURO				316,30	

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1016353 du 25/06/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreaappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 833 499 du 25/06/2025

THCVORPP Txv hors contra Volets roulants Partie privat. 1

01-EE-2213-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MR RIVIERE David

MME RIVIERE Valerie

580 Chemin des Arravons

69510 THURINS

Téléphone : 06.71.80.85.65 / 06.32.82.55.70

01059-00001-00001-00001 H / Type 4 E / RDC

Date entrée: 15/03/2010

Délai

Date limite exécution : 10/07/2025

Observations

LOC RIVIERE

TEL 06 32 82 55 70

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
MS00068 Remplacement d' une manivelle, y compris toutes sujétions	1,00	71,62	71,62	7,16	78,78
				Total H.T.	127,89
				Total TVA	12,79
				Total TTC	140,68

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 25/06/2025

Le Responsable
Nom et Signatu

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **580 Chemin des Arravons 69510 THURINS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **25/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1016353